MÉMOIRE

SUR

LA RÉGÉNÉRATION DE L'ORDRE PUBLIC.

A AMSTERDAM.

1789.

Case FRC 5462

Mt. W 9846

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

AVERTISSEMENT.

J'AI dû penſer que la liberté de la preſſe feroit éclore chaque jour des ces écrits, où des vérités inſtructives éclatent ſans nuage.

En l'accordant, le Roi dut l'eſpérer: il étoit ſûr de trouver ſon éloge gravé dans chaque page, comme il doit l'être dans nos cœurs.

Tous ceux dont le ſavoir, embelli par l'eſprit, peut dévoiler aux hommes ce que le Ciel ſans eux leur refuſa d'appercevoir; ne devoient en ces occurrences répandre à chaque inſtant que des lumieres pures. Les droits de tous devoient par eux être fixés, le feu des conteſtations éteint, & la Nation inſtruite, de maniere à ce que nulle erreur ne lui fût acceſſible.

Mais le contraire exiſte. Des troubles agitent la Nation. Nul ne connoît ſes

véritables droits. La vérité languit encore à l'ombre du ſilence.

Le but de cet Ouvrage eſt de la faire appercevoir. L'amour du bien l'a ſeul dicté ; & ſi les principes inconteſtables qu'il renferme peuvent être adoptés par les premiers ordres de la Nation , le Roi ne gouvernera plus qu'un Peuple heureux.

MÉMOIRE
SUR
LA RÉGÉNÉRATION
DE L'ORDRE PUBLIC.

En ces tems fortunés où l'homme avoit une patrie, l'héroïſme y brilloit, & jamais des Nations aſſemblées, ne crurent que des Rois pouvoient avoir des maîtres.

On vit des Républiques naître : on les vit ſe détruire ; ſur leurs débris des trônes s'éleverent.

Dans tous les ſiecles des Souverains règnerent, des diſſentions troublerent leur Empire ; mais leurs ſujets redevinrent-ils Rois ?

Telle eſt de l'éternel la volonté ſuprême : un Chef doit commander, être juſte, librement

obéi & jamais la flétriſſante ſervitude ne doit avilir ſon ſemblable.

Mais l'ordre eſt aux Nations, ce que l'ame eſt au corps, & lorſque perverti par des diviſions naiſſantes, au même jour on ne le rétablit; la haine naît, vieilli, commande & des malheurs ſans ceſſe renaiſſants ſont les juſtes bienfaits que ſes eſclaves en reçoivent.

Tous les François en ce moment ſont dans ſes chaînes; ce qui devoit les rallier & n'en former qu'un corps, n'a ſervi qu'à les diviſer. Ils ne devoient avoir qu'un intérêt; chacun d'eux a le ſien, démêle ſes imperceptibles droits, combat d'opinion, aiguiſe ſon courage; nul n'eſt d'accord enfin & tous prétendent qu'un regénération univerſelle eſt prête à naître.

Enfin des bords fleuris de leur abîme, l'humanité veut que je les ramene, & cédant à ce male courage qu'envain la force eſſaieroit de courber, ſi je fléchis le leur, l'ordre, la paix & la félicité publique renaîtront.

Il eſt un droit vivant en nous; ſes fondements poſés par la nature ſont à l'abri des ravages du temps, & toutes les forces humaines réunies ne ſauroient les détruire.

Il eſt un autre droit, chef-d'œuvre des hommes, imaginé, ſans doute, pour refrener leur

audace, leur haîne & leur cupide ambition. Si leurs ouvrages étoient impérissables: ce droit, base de leur société les maintiendroit encore dans cette heureuse paix qui attache à la vie. Mais les révolutions que chaque siécle amene, mais la force des uns, la foiblesse des autres, & toujours ces élans inquiets que l'inconstance excite, ont successivement bouleversé cet édifice humain, & lorsqu'en cet état des hommes divisés y vont chercher envain un terme aux oppressions qu'ils ne sauroient plus endurer, lorsque leur oracle est muet, ils doivent recourir à ce Code éternel, que j'ai dit, vivre en nous, & dont tous les décrets émanés de la toute-puissance divine, portent l'inéfaçable empreinte de cette vraie justice qui seule ne s'égara jamais.

Mais l'homme est inhérent aux imperfections humaines, & c'est par cela même qu'en ces dernieres occurences, au lieu de consulter les loix de la nature, au lieu de leur soumettre les diverses contestations qui s'élevant dans chaque Province, devoient y propager tous les fléaux de la discorde, on a pensé que *des usages* auxquels on recouroit ne pourroient, que décider suprêmement les diverses questions qu'on agitoit.

Qu'en eſt-il réſulté? Les opinions ſont reſtées les mêmes. Tous les ſuffrages n'ont pu ſans doute être cueillis. Cette volonté générale ſans laquelle aucune loi n'a force; n'a point été formée & l'on n'eſt prêt à venir promulguer aux pieds du trône que des décrets illégitimes.

Cependant les maux germent, les calamités croiſſent, les diviſions augmentent, les chaumieres ſurvivent, & les palais ſont renverſés.

Certes, ces hommes fiers dont nous ne ſommes que les admirateurs, joignoient des vertus ſociales aux vertus héroïques. Jamais en eux l'amour qu'ils ſe devoient ne s'affoiblit ; auſſi purent-ils rendre des décrets immuables & redonner des ſucceſſeurs aux Rois.

La ſageſſe a des fruits; l'eſprit n'a que des fleurs ; l'une nous eſt utile & nous la négligeons; l'autre n'eſt qu'agréable & nous le cultivons. Nous ſommes tels enfin que des malheurs peuvent uniquement mettre des bornes à nos imprévoyances.

Juſte Ciel! En un ſiecle éclairé mille droits abuſifs & fondés ſur l'opinion de ceux qui les conteſtent. Des droits que s'arrogea la tyrannie, ſont des ſujets de diviſions cruelles. Leurs inflexibles poſſeſſeurs penſent que par la force,

ils les conſerveront, leurs criminelles mains outragent la nature, l'affreuſe mort les ſuit & le paiſible cultivateur des champs, à leur aſpect, la ſtupeur peinte ſur le front, effrayé des dangers dont ils l'environnent, s'enfuit en gémiſſant & arroſe de pleurs une moiſſon qu'il craint de ne pas recueillir. . . . .

Mais comme dans un fort orage les plus foibles ruiſſeaux groſſis en un inſtant par des pluies abondantes arrachés à leurs bords, rejoints à des torrens, effroi de nos campagnes, ne ſont jamais rendus aux tendres fleurs qui naiſſent ſur leurs rives, ſans que d'affreux dégâts ne ſe ſoient pour long tems imprimés ſur le ſol où ſe précipita leur courſe impétueuſe : ainſi, lorſque paiſibles, attaches à leur ſoc, ceux qui pour nous fertiliſent les champs, tout-à-coup éveillés par le cris des alarmes, animés, outragés, violents, ſe ſont précipités, ont frappé tous leurs coups, ont aſſouvi leur rage ; leurs redoutables bras, ne ſe ſont point déſarmé, ſans que leurs oppreſſeurs n'aient à ſouffrir long-tems des ſinitres effets de leur juſte vengance.

Ce fut du tyrannique orgueil des Grands qu'en tous les tems on vit éclore pour le Peuple, mille genres de ſervitude flétriſſante, &

quand d'inſupportables maux les courbent, quelle que ſoit leur ſource, il accuſe ſes maîtres & excuſe ſon Roi.

Qu'il eſt cruel, humiliant, affreux, le deſpotiſme de ces individus qui dans les contrées qu'ils habitent, régnant, non par la force, mais par la terreur qu'ils impriment aux Peuples en ne les menaçant que des injuſtices de leur Roi, les courbent ſous les verges dont ſans ceſſe leurs criminelles mains ſont armées.

La force exécutrice tardera-t-elle encore d'oppoſer à ce crime l'irreſiſtible frein des loix? Ne doit on même pas au jour d'un regénération univerſelle, leur en ajouter de plus ſéveres? il n'eſt pas concevable, ce préjugé funeſte qui veut que tel homme frappé par un bras violent ſoit couvert d'une oprobre que la mort ſeule efface; & que tel autre en même cas, enchaîné par la crainte & mutilé ſans eſpoir de vengance n'en ſoit point avili.

Juſte Ciel! dans la patrie de la liberté, il n'exiſteroit plus que des eſclaves: bientôt leur condition, qui en approche, ne différeroit plus de celle de ces infortunés que l'Afrique voit naître: mais leurs immenſes chaînes vont ſe briſer & la Nation ſans doute va les garantir à jamais du redoutable empire de leur maître.

En comparant l'heureux berceau de notre Monarchie à ſon âge viril, l'homme affranchi des liens de la puſillanimité, s'arrête avec terreur à cette époque affreuſe où tout-à-coup il y eut autant de Rois qu'il exiſtoit de fiefs. Là s'ouvrit en effet la ſource infecte de nos inſupportables maux. S'il eſt cruel d'obéir forcément, à la voix menaçante d'un deſpote ſuperbe, combien ne l'eſt-il pas d'en avoir mille.

Il eſt bon que j'obſerve que le Peuple perdit continuellement ſes droits, & que perpétuellement ſes maîtres étendirent les leurs. Il eſt bon que j'obſerve qu'au tems jadis les Grands voulurent envahir la ſouveraine autorité & ſembloient même y être parvenus, lorſque des Rois, plus hommes que leurs prédéceſſeurs, la leur arracherent.

De ces inconteſtables faits, il ne doit réſulter que divers jugements favorables au Peuple : mais étendons nos recherches.

L'égalité régnoit, des ſervices rendus à l'état étoient récompenſés par cette voix publique, cet aveu général, cette flateuſe différence qui proclament aſſez le mérite : pour donner plus d'eſſor aux ames, pour accumuler

des ſuccès, pour devoir à l'orgeuil tout ce qu'on n'obtient pas du courage, le génie humain inventa des triomphes, le laurier couronna les vainqueurs, le burin conſigna leur nom dans les faſtes, des ornements les affublerent, & quoique leur valeur pût les ſuivre au tombeau, leur gloire fut héréditaire.

Les folies humaines font gémir la nature, mais ne ſauroient la révolter. A cet égard, elle eût été ſilentieuſe, ſi des droits abuſifs, ſi des prérogatives révoltantes, tout-à-coup attachées à ces marques d'honneur, n'euſſent porté un coup mortel aux libertés publiques. Entr'autres abſurdités, par une loi auſſi biſare qu'odieuſe, le malheureux voit ajouter aux ſiennes, certaines charges dont le Noble eſt exempt; l'impôt ne peſe que ſur lui, il en eſt écraſé, & trop loin de ſon Roi, ſes plaintes, ſans effet, ſe perdent dans les airs qu'elles frappent.

Les Etats-Généraux entraînés par ce principe inconteſtable, qu'on ne peut déſarmer la force outragée & ramener conſéquemment un ordre imperturbable, qu'en la reſſaiſiſſant au moins des plus juſtes objets de ſes réclamations, exerceront, ſans doute, leur juſtice ſur ceux que je viens d'indiquer.

Inſtruits que la Nature avoit des titres avant que ſeulement la *Nobleſſe* exiſtât, ceux qu'on voudra leur oppoſer feront unis d'un ſouffle à ces feuilles légeres dont les frimats d'automne ont dépouillé des *chênes* orgueilleux.

Mais ſi les grands Empires doivent ſe prémunir ſans ceſſe contre l'ambition jalouſe de leurs voiſins, par cela même, ayant à redouter les troubles intérieurs qui les agitent, ils doivent mettre un frein à la licence qui les excite, tant que la paix regne au-dedans, leur diſſolution eſt impoſſible.

Ce principe poſé, nous devons démontrer que l'ordre renaîtra parmi nous, ſi les premiers de la Nation rempliſſent les devoirs que nous allons leur rappeller.

Au jour où des ſujets ſont revêtus des dignités quelconqnes, ils jurent *de garder*, *défendre & ſoutenir l'honneur*, *l'autorité & les droits de leur Maître.*

Un tel ferment n'eſt point inſignifiant, & il paroît inconteſtable que s'il n'eût point été fauſſé, loin que des peuples s'ameutaſſent, & que l'affreuſe mort eût commencé à moiſſonner nos champs; dès que le Roi, ſur-tout, ne forma plus qu'une volonté juſte, des corps pourvus

de cette force irréſiſtible qui nous entraîne ſans violence, armés de cette ſage prévoyance que l'habitude de penſer fait naître, ayant cueilli tous les ſuffrages, auroient ſauvé l'Etat par la juſtice & réorganiſé nos loix par la ſageſſe.

Mais ici bas tout ſe dégrade & ſe répare; l'homme ſujet à cette loi, du comble de la dépravation peut arriver au faîte de la gloire! Combien la Nation éleveroit bientôt des monumens dignes de la ſageſſe éternelle, ſi ſon impoſante aſſemblée avoit ſeulement quelques hommes pareils à ces inflexibles Gaulois, qui, volontairement eſclaves de leurs paroles, incapables de ne pas préférer la mort à fauſſer un ferment, ſans relâche animés par cet amour que leurs ennemis redoutoient, ſauvoient avant tout, la Patrie, leurs Rois & leurs ſemblables.

S'il en exiſte de ces hommes, leurs impoſantes voix s'éleveront; & faiſant naître le ſilence, on apprendra par eux, qu'alors que les pouvoirs d'un préjugé précieux ſont à jamais détruits; que des ſermens ſacrés ſont profanés, & que naiſſent de toute part des confédérations à craindre, l'autorité doit oppoſer une barriere inſurmontable aux fauteurs de la diſcorde; &

les remenant impérieusement à la foi qu'ils jurerent, elle peut, s'ils persistent à vouloir la violer, effaçer à jamais, & jusqu'à la moindre trace, les caracteres précieux qui en étoient le gage.

On apprendra par eux, qu'alors qu'un Roi demande un subside inévitable à sa Nation assemblée : pleine de ce pouvoir inhérent à la force, & de cette équité que le mensonge en vain cherche à fléchir, elle a lieu de statuer irrévocablement, qu'une portion de ceux qui la composent, étant liée à l'Etat par une double chaîne, devant une partie au moins de ce qu'elle possede (le plus souvent par une heureuse adresse) aux bienfaits de son Maître, de tels bienfaits étant toujours acquittés par le Peuple, & s'agissant de ne créer à cet égard qu'une loi juste, cette portion d'invidus versera deux tributs pécuniaires dans la Caisse Nationale, établie sans doute à l'effet d'acquitter l'énorme dette de l'Etat ; l'un à titre de Citoyen, & l'autre à titre *d'obliges*.

Enfin on apprendra par eux, que des despotes subalternes, ayant pu sans recours, en des tems d'ignorance, anéantir les droits sacrés des Peuples : en un siecle éclairé, des hommes

affranchis des liens de la crainte doivent s'en ressaisir avec avidité ; & que s'ils en laissent échapper la trop heureuse occasion, la plus honteuse servitude leur est due.

Nous l'atteignons, peut-être, enfin cette époque trop fortunée, où la force des *considérations* n'enchaînera plus la Justice. Si sa balance doit pencher, non, ce ne sera plus qu'en faveur du foible ; & le crédit, ce monstre impérieux qui ne dicte ses loix qu'à des ames serviles & foibles, ira gémir en vain de sa défaite sous les superbes toits où il naquit.

Mais le plus sûr moyen, le moyen le plus prompt d'affermir à jamais, pour le bonheur des Peuples, une Constitution utile, & de faire cesser les longs gémissemens de ces infortunés, dont la sueur arrose en vain la terre, devroient être sans doute ceux que je vais indiquer : je vois un champ semé d'intarissables richesses, où devroient en partie être du moins puisées les ressources qui manquent au malheureux & à l'Etat.

Quand tous les maux, qu'entraîne l'infortune, ont affligé notre triste existence, & que l'espoir, ce feu céleste, est éteint dans nos ames, la bienfaisance religieuse doit, sous son voile saint,

paroître

paroître en nos aſyles, & y porter au moins quelqu'adouciſſement à nos douleurs profondes.

Quand des richeſſes de l'Etat, la ſource eſt épuiſée, & que des malheureux, à la ſueur de leur corps affaiſſé, doivent lui en ouvrir une autre plus profonde ; ſi les Loix Saintes leur ſont inviolables, ceux que l'Etre Infini éleve à ſes Autels, doivent ſe rappeller qu'une portion des biens que le Ciel leur envoie eſt due à l'indigence ; & ſubvenir aux beſoins de l'Etat, n'eſt autre qu'un moyen d'en aſſiſter les malheureux.

La Religion eſt de tous les âges. Ses loix ſont écrites en nous. Celles que les hommes créerent, ſujettes à leur caprice, peuvent être altérées par eux, & ſucceſſivement régénérées ; mais celles-là, comme la main qui les grava, ſont éternelles, & ſans doute elles ſuffiroient ſeules au repos des hommes, & combleroient leur plus heureux deſtin, s'ils ſavoient ne pas les enfreindre.

Mais chaque jour encore elles ſont profanées ; & les feux de la religion à tel point s'affoibliſſent, que leur clarté céleſte ſuffit à peine à ceux qui voudroient retrouver le chemin de la foi.

Non, ce n'eſt point l'appareil impoſant, l'étalage pompeux de nos Temples ſacrés, qui peuvent replonger, dans le recueillement, des

ames égarées ; ce ne font point des difcours étudiés, trop fouvent emphatiques, & toujours maniérés, qui peuvent ramener des hommes af-fervis par une douce erreur ; ce ne font point, hélas ! des confeils de fageffe divine, qui peuvent feuls guérir le cœur humain des corruptions qui le dégradent : c'eft un perpétuel exemple ; un exemple pareil à celui que pour en triompher, un Dieu voulut donner aux hommes. Sur fes traces divines, que fes Miniftres faints effaient de marcher, & mille maux toujours nés de nos vices, auffi-tôt diffipés : un Roi, l'Etat, le Peuple n'auront plus déformais aucun vœu à former.

Le Clergé autrefois fut un corps formidable. Ses pouvoirs, nés comme ceux des Rois, de la volonté générale, quoique bien moins facrés, étoient plus refpectés ; mais leur force fuprême ne réfida que dans l'opinion. Combien par cela même ne dût-on pas la voir fans ceffe chancelante ! Et en ce fiecle, eft-il douteux que fi la plus adroite politique même, ceffe de leur prêter un favorable appui, des édifices trop fouvent relevés par l'effrayant fecours d'un fanatifme fanguinaire, crouleront tout-à-coup, peut-être, fans efpoir d'être un jour reconf-truits.

Venons au vrai principe ; il n'eſt que deux ſortes de propriétés ſacrées ; celles qui ſont le fruit de nos travaux, & celles que nous ne poſſédons que par les loix de la conſanguinité.

Nos loix civiles, code hériſſé d'erreurs, nous maintiennent dans la poſſeſſion libre de tout autre bien, quoiqu'à chaque inſtant la nature les revendique : mais s'enſuit-il, ſes droits étant impreſcriptibles, qu'elle ne puiſſe un jour s'en reſſaiſir ! L'Hiſtoire à cet égard eſt-elle ſans exemple !

Lorſque dans le ſilence de la réflexion, des ſouvenirs amers viennent nous retracer les ineffables jouiſſances dont nous pourrions nous enivrer, ſi nos aveugles peres ne nous les euſſent point ravies, & fixent tout-à-coup nos avides regards ſur ces gages précieux, dont la poſſeſſion chaque jour embellie, ſuperbe, riche, ineſtimable, rend cent fois trop heureux les fiers tyrans qui l'uſurperent : alors, s'il eſt un moindre jour de nous en reſſaiſir, ſi par le même bras, ſur-tout, d'autres furent plongés dans les abîmes des miſeres, s'il ne faut triompher que d'un uſurpateur inique ; l'envie, tout-à-coup, fait place à la fureur, les ames s'électriſent, leurs impatiens deſirs les preſſent, la trame s'ourdit,

l'action ſe précipite, la force veut, & la loi obéit.

On ſait que les vaſtes domaines que le Clergé poſſede, ſont dus pour la plupart à la coupable adreſſe de ſes cruels individus; on ſait que des millions d'infortunés, à qui des jours brillans devroient luire, par un effet du redoutable fanatiſme de leurs peres, languiſſent ignorés ſous les funeſtes toits de l'indigence; on ſait que des richeſſes, dévorées chaque jour par le luxe effrayant de la plupart de ſes individus, ſont peu validement acquiſes au Clergé; on ſait que des hommes ſacrés, à l'abri des orages du monde dans leurs ſimples demeures, ne doivent mener qu'une vie réguliere & tranquile; on ſait enfin, que hors des Autels, leur pompe eſt une infraction aux Loix Religieuſes.

Que d'énormes abus, mon Dieu! à réprimer dans cet immenſe corps! Non, non, il n'eſt point d'ame franche, je le dis hautement qui ne penſe avec moi, que dans l'univerſalité des ſuperbes projets qu'enfante la Nation, le plus réel, le plus aiſé à promptement exécuter, eſt celui par lequel le revenu des inombrables poſſeſſions, dont le Clergé jouit, n'auroit qu'une deſtination promiſe, & ne ſeroit à l'avenir, &

en des cas urgens, qu'un prompt fecours & pour l'Etat & pour les malheureux.

Mais quand les fources, infectes de l'inexorable fanatifme, font à jamais fermées, celles de l'irréligion s'ouvrent; & comme ces poifons, qui ne peuvent porter aux cœurs qui les recellent qu'une mort lente, mais une mort inévitable; ainfi ceux qu'elle exhale, entraînent par degré une corruption totale, & ne font douloureufement fentis, qu'alors que nul remede falutaire n'en fauroit modérer les effets.

C'eft à les prévenir, ces déplorables maux, que l'abfolue autorité doit employer toute fa force; c'eft à la feconder adroitement, qu'une Nation prudente doit y joindre la fienne; c'eft fur de tels objets enfin que devroient être imaginées des loix inébranlables; car fi les Peuples foutiennent les trônes, la Religion foutient les Peuples : or, ce premier appui croulant, que deviennent les Rois!

Non, non, rien n'eft fi précieux; rien n'eft à onferver, comme ce lien facré, qui retient chaque jour des hommes fur la pente du crime. Quelle influence ou quelle force fit exifter entr'eux ces hordes de Sauvages, à qui d'autres lumieres ont été refufées! Quels fondemens poferent pour régner fur des Peuples paifibles, *Confucius* &

Zoroaſtre, & *Mahomet* ! En quoi le but de leur morale differe-t-il de celui qu'un Dieu nous montra ! Leurs diſciples ſerviles ceſſent-ils de vouloir l'atteindre ! Ces dogmes purs, qui nous furent communiqués, & qui, ſous d'autres zones, pour ainſi dire, devinés, fonderent des Loix Religieuſes, n'y ſont-ils pas encore révérés !

En tous le tems de leur plus exacte obſervance dépendit le ſort des Empires, & le bonheur réel des Peuples. C'eſt peu que de les conſeiller ; il faut les ſuivre & pouvoir oppoſer à une licence effrénée, l'irreſtible frein de la Religion ; c'eſt être reſponſable de ſes redoutables effets, envers Dieu, envers les Rois & envers les hommes.

Oui, le Clergé, en ces jours de déſaſtre, peut à jamais, d'un bras puiſſant, précipiter le mal dans ſon abîme ; il peut être couvert d'une gloire éternelle ; il peut voir à ſes pieds l'humble reconoiſſance, y répendant ſes pleurs, perdre ſa voix en voulant s'exprimer, & n'exhalter alors qu'avec plus d'énergie, & ſon juſte triomphe & ſes inapréciables bienfaits. Il peut tout effacer ; il doit régénérer un ordre imperturbable, & poſer à jamais les fondemens indeſtructibles d'une paix deſirable.

Mais *Démosthenes* armé contre *Philippes*, des traits de la plus ſublime éloquence, fixa par elle la République chancelante. Que n'ai-je ſon peinceau; & que ne puis-je, ſi les vérités qui viennent d'éclater ſont inſuffiſantes, entraîner la Nation, & la voir délivrée enfin de l'infatigable ennemi qui la pourſuit!

Nos Députés, dans la ſurface vaſte qu'ils ont à parcourir, ont des obſtacles à ſurmonter; tant de nuages en ces dernieres occurrences obſcurciſſent ce ciel, qu'à leur regard la vérité peut être dérobée, & rien n'eſt important je crois, comme de les diſſoudre.

Le génie créateur de ceux à qui le ciel accorda l'heureux talent de plaire en inſtruiſant les hommes, en ces jours orageux s'eſt exercé ſans ceſſe; après avoir rouvert les ſources de l'hiſtoire, en avoir apporté des faits dont l'ignorance ſeule fut coupable; ſaiſis des rênes de l'État & de la clef des voûtes politiques, ils ont ſemé de fleurs leurs œuvres entachées, & la crédulité à la faveur de leurs écrits, s'eſt formée à l'inſtant un code où chaque mot pour ainſi dire eſt une erreur.

Et tels ſont maintenant les hommes: inſtruits par la nature & devant nous guider, c'eſt pour nous égarer qu'ils nous éclairent; il ſuit de-là,

que l'abus du ſavoit eſt de tous les abus le plus preſſant à réprimer.

La prévention eſt un écueil où trop ſouvent la juſtice ſe perd : tâchons d'en garantir en ce moment ceux qui vont nous redonner la vie, ou nous précipiter dans les bras de la mort.

Les hommes étoient libres : par un décret émané de Dieu même, un ſeul fut revêtu de leur toute puiſſance, dont l'eſſor fut indéterminé, dans le cas où le bien général la dirrigeroit. Or, les pouvoirs d'adminiſtrer, exécuter, contraindre, durent néceſſairement être joints à l'abandon de cette abſolue autorité ; & rien n'eſt plus certain, qu'en ſe déſaiſiſſant des impreſcriptibles droits dans leſquels la nature le maintenoit, l'homme y trouva des avantages précieux ; & en effet il n'avoit que ſa force, il eut celle de tous ; il en fut ſoutenu, il put être vengé ; ſes uſurpateurs diſparurent, ſes travaaux le fixerent, ſon repos fut plus sûr, ſon domaine aggrandi, il vécut plus heureux.

Mais loin aſſurément que la formation de cette ſouveraineté unique pût porter attenite à ſa liberté, avantage inaliénable dans la poſſeſſion duquel la nature le maintiendroit malgré lui-même, elle ajouta à cette poſſeſſion un prix ineſtimable, en ce qu'il ne put l'exercer déſormais

que par la juſtice ; & que par-là, il put remplir plus efficaſſement les divines intentions de ſon créateur.

Il paroît donc certain, & c'eſt une vérité ſans doute inattaquable, que revêtus de nos pouvoirs, nos chefs eurent l'emploi pénible, mais ſuperbe, de nous maintenir dans la poſſeſſion libre de nos biens, de les défendre par la loi ; d'oppoſer ſon frein aux *méchans*, & de nous ramener ſans ceſſe au bien, & par la force & par l'exemple ; il ſuit inconteſtablement de-là, qu'alors que la juſtice ſuprême n'a point à exercer cet abſolu pouvoir né de la volonté générale, ſur nos perſonnes & nos propriétés, elles nous reſtent libres ; & que nos Souverains alors, nous remontrant la trace des vertus, images vivantes de Dieu, ne doivent obtenir de nous qu'un amour bienveillant & un reſpect inaltérable.

Ce principe poſé, lorſque des Souverains forment des volontés qui peuvent nuire évidemment aux droits impreſcriptibles de leurs peuples, ceux-ci peuvent intervenir contre leurs actes, & dès-lors elles doivent rentrer au nombre de ces vagues deſirs de l'homme, qu'à défaut de la raiſon, le tems vient émouſſer.

Mais de ces preuves évidentes doit éclorre

cette éternelle vérité, dont chaque jour les Rois doivent être frappés, qu'un déſpotiſme révoltant étant leur plus cruel, leur plus impitoyable ennemi, dès qu'ils le ſentent naître, ils doivent l'étouffer.

Ah! qu'ils ſont inſenſés, ceux qui redoutent ſes outrages! où le courage éclate, le déſpotiſme meurt. Combien d'ailleurs eſt périlleux ce long chemin qui ſeul peut le conduire au Trône! Et s'il peut y briller, combien eſt effrayant l'abyme que ſans ceſſe il revoit & meſure! Non, non, libres de ne plus l'être, les cieux n'éclairent point d'eſclaves.

Qu'on ne vienne donc plus, en m'annonçant les lourdes chaînes qui me ſont préparées, troubler un cœur né pour la liberté. Si la ſombre terreur qui naît de la crainte, peut créer des fantômes, la raiſon peut-elle les voir?

Un Roi, comme un autre homme, a des paſſions qui l'entrainent, des vertus qui le retiennent, & des peines qui le dévorent; au milieu d'une mer orrageuſe, en butte à mille écueils, les pilotes qui le gouvernent, habilles à le raſſurer, lui montrent des rivages heureux, l'anniment par l'eſpoir; il écoute, il croit voir, il attend: mais ennemis jurés de ſon repos intéreſſés à l'égarer toujours, avec art ils l'éloi-

gnent ſans ceſſe, & la mort le prévient ſans qu'il ait abordé.

Un Roi, comme un autre homme obeit en eſclave à la cupide ambition : l'univers ſuffit à peine à ſa penſée : mais au centre d'un cercle, que la force de tous pourroit ſeule briſer, s'il l'oſe, à l'aide de ſes intrépides complices : la ſtupeur des hommes qu'il gouverne fait place au plus indomptable courage, & le tyran redevient Roi.

D'indiſſolubles nœuds attachent les Princes, & mille cris intérieurs les préviennent ſans ceſſe que le bonheur de tous doit être leur ouvrage; que les loix ſoutiennent un Trône, & que ce n'eſt que de leur conſervation que dépend ſa durée.

Enfin dès-lors qu'un peuple libre voit que de ſon eſpoir la ſource s'eſt tarie, & qu'il ne porte que des fers, le premier ſouvenir de ſa félicité paſſée, eſt le ſignal de ſa vengeance ; & de ſes maux, le terme eſt près de lui.

Quel eſt le Roi à qui ces éternelles vérités ſont inconnues ? Quel eſt le Roi qui penſe irrévocablement à s'élever ſur les débris des libertés publiques ? Quel eſt le Roi qui, à la gloire de reigner ſur des peuples libres, préferera l'affreux emploi de ne plus gouverner

que des eſclaves? Quel eſt le Roi qui puiſſe, en les légitimant en lui, effectuer de ſi téméraires projets ?

Qu'il eſt donc révoltant cet eſprit prophétique, qui prédit à des millions d'hommes heureux ou touchans au moment de l'être, des maux qu'ils ne pouvoient prévoir, & que jamais ils n'éprouverent ! La Grece eut de grands hommes ; la vraie philoſophie germa ſans doute dans leurs ames : elle parut au jour ; mais bien loin d'affliger, elle fut conſolante ; elle inſtruiſit pour rendre heureux, & jamais, avec elle, on ne put ſe précipiter dans les épines de la vie.

Ce ſiecle a des génies ; mais faut-il donc que la plupart de leurs productions, tiſſues d'erreurs funeſtes, comme ces feux qui dans la nuit ſe précipitent, ne brillent que pour nous égarer.

Oui, certes, en les développant les penſées énergiques & libres de nos *Démoſthenes* modernes; elles ne laiſſeront au lecteur réflechi, que ces impreſſions inſtantannées, que font d'abord les charmes de l'eſprit; mais en les dévelopant auſſi, d'autres ſe ſentiront atteints de tout le feu qu'elles exalent, & tantôt les plongeant dans cet abattement qui naît du déſeſpoir ; tantôt

reſſuſcitant tout leur courage, elles les porteront à s'affranchir du joug imaginaire qu'on leur fait redouter ; & quel bien, je le demande à tous, en réſultera-t-il ?

Si jamais vos talens cultivés, vous mettent en état de parler aux hommes, ne leur parlez jamais que ſelon votre conſcience. C'eſt ainſi, j'en conviens, que s'explique le plus ſage qui put exiſter parmi nous. Mais ſi le jour luiſoit encore pour lui, certes il ajouteroit qu'une conſcience pure ne ſollicite point à porter ſans raiſon au cœur de nos ſemblables, cette terreur lugubre qu'un fanôtme idéal inſpire & encore moins à troubler en leur cœur cette ineffable joie, que même en les trompant l'eſpérance leur donne.

Un Roi peut s'égarer & plus ſouvent encore que le reſte des hommes. Mais lorſque ſes erreurs ſe ſont manifeſtées aux yeux de ſon Peuple effrayé, le gage le plus ſûr de ſon eſpoir & de ſa liberté, c'eſt que la vérité puiſſe accéder au trône. Bientôt alors ſes fiers accens, frappent les organes ſenſibles du Monarque ; ils retentiſſent dans ſon ame & y reveillent des vertus étonnées de s'être laiſſé vaincre par un létargique ſommeil : mais leur génie alors n'en a que plus de force, & touchées des maux

dont l'humanité souffre, elles les précipitent, & leur gouffre est fermé.

Oui, pour avoir un Trône, un Cromwel est usurpateur; pour le garder il est tyran; pour règner, un Monarque est juste.

Après avoir enfin, fait entrevoir à mes Concitoyens des vérités dont l'importance est reconnue; c'est maintenant qu'il me seroit précieux de posséder ce sublime talent par lequel on enchaîne les ames, en séduisant les corps: c'est maintenant que pouvant désarmer leur trop austere défiance, pouvant les ramener au seul principe qui puisse conserver en ces funestes occurrences, leurs droits, leurs biens, leurs vies; l'empire urgent de la nécessité, doit les rappeller tous au soin de redonner le paix à ces tristes contrées que la terreur habite, que la perte que naguere elles firent de leurs malheureux habitans couvre d'un deuil affligeant & lugubre. C'est maintenant que m'exprimant par l'organe sensible du peuple, je dois précipiter le mal dans son abîme, éteindre pour jamais les flammes effrayantes qu'agite la discorde, & leur substituer celles de cet amour inaltérable qui doit régner parmi les hommes.

La Nation, sans doute, a l'imprescriptible droit de statuer sur tous ses intérêts, dès qu'il

s'agit, ſur-tout, de réformer ſes loix, d'en créer de nouvelles, & d'ajouter aux ſacrifices qu'elle a déja pu faire pour ſubvenir aux beſoins de l'Etat. Mais donnons cependant à cette vérité tout le jour dont elle a beſoin.

Le Souverain a la puiſſance légiſlative, mais ſans l'aveu du peuple qu'il gouverne, la loi qu'il crée n'a point force.

Les peuples appercevant des abus dans leurs loix, pevent leur en ſubſtituer de nouvelles; mais ſi leur Souverain ne les approuve pas, elles ſont nulles.

L'Etat eſt inhérent à la Nation. Un même lien enchaîne l'un à l'autre, & leur ſalut exige que jamais il ne ſoit briſé.

Ces principes poſés : lorſque le Souverain, ſoit par les dépenſes énormes qu'ont entraîné des guerres défenſives, ſoit par la lâche cupidité de ceux qui l'aident à gouverner, voit perdu, ſans eſpoir, l'équilibre par lequel l'Etat uniquement peut être ſoutenu; il rappelle à l'inſtant la Nation au ſoin preſſant de le remettre, & des ſubſides étant des loix inflictives, d'après ce que je viens d'établir, ils ne peuvent ſur-tout être fixés que du conſentement libre & exprès des peuples, qui, néanmoins, ſi la ſubvention eſt indiſpenſable & juſte, doivent d'autant moins

refuſer d'y appoſer le ſcau de leur puiſſance, que les ſouffrances de l'Etat leur ſont abſolument perſonnelles & propres.

Mais l'évidence de ces principes ſalutaires étant reconnue ; pour fortifier ceux qui ſeuls tendent à rétablir les ſûretés publiques & que bientôt je développerai, il s'agit forcément de détruire la plus effrayante opinion que des eſprits nationaux aient pu former : ſavoir, que nos loix doivent avoir été régénérées avant que la libération de l'Etat ſoit conſentie & opérée.

Certes, tous les preſtiges de l'erreur ſe ſont accumulés pour éblouir une Nation déja trop égarée ; mais les maux naiſſent, vieilliſſent & ſont inguériſſables.

Quel eſt l'homme ſenſé, je le demande, qui puiſſe révoquer en doute, que l'intérêt étant l'éternel ennemi de l'ordre, des loix heureuſes ne pouvant être méditées que dans le ſilence abſolu des paſſions ; une régénération utile ne pouvant s'opérer qu'au ſein d'une immuable paix, il ne ſoit d'urgente & abſolue néceſſité de ſtatuer & de régler, avant toute choſe, en quelle proportion chaque individu doit participer à l'acquittement de la dette, devenue dette publique !

Quelle

Quelle eſt la Nation qui, armée de cette outrageante défiance, venant à ſon Roi, lui propoſer l'audacieuſe alternative de conſentir tel acte de ſa volonté ou de ne voir jamais la ſienne s'accomplir, dans un *Titus* ne verroit bientôt pas un *Néron*?

Quel eſt le Roi qui décevant l'eſpoir d'une Aſſemblée Nationale, au lieu de la réformation promiſe & deſirée des abus monſtrueux dont ſes loix ſeroient hériſſées, ne lui ayant tendu qu'un piege, la diſſoudroit irrévocablement & ſans retour?

Quels ſont enfin les peuples dont le courage ſoit tellement courbé, dont l'inertie à tel point les enchaîne, qu'incapables de mouvoir les reſſorts de leur toute-puiſſance, ils traînent honteuſement leurs fers; qui, tout-à-coup ne ſe ſentiroient pas armés d'une force invincible, ſi de pareils outrages les frappoient?

Non, non, une opinion auſſi monſtrueuſe ne ſauroit prévaloir. Tels que ces affreux volcans que vomit l'Etna, replongés dans ſon gouffre, rendent enfin aux vœux de la Nature les campagnes qui l'avoiſinent. Tels ces feux violens qu'exhalent des eſprits embraſés, éteints par l'infaillible prévoyance de ceux à qui l'avenir ſans ceſſe ſe montre, ne nous glaceront plus d'effroi,

la vie éclatera, & nos riches moiſſons ne reſteront point imparfaites.

Mais, ſi quelque génie habile s'apprête à préſenter aux Etats-Généraux quelque plan d'un impôt d'autant plus recevable, qu'il ſeroit moins ſenti par les individus qui le ſupporteroient, qu'il ne regarde ce plan que comme un fruit que l'erreur fit éclorre, ſi ſes calculs n'ont eſſentiellement établi que les riches s'acquittant au moyen de leur ſuperflu, & les pauvres par la privation de leurs plus preſſans beſoins, il conſte irrévocablement que, même en proportion, les charges ſubventionnelles des uns, doivent excéder, par leur poids, celle des autres.

Ce n'eſt qu'à la faveur d'un décret émané de la toute juſtice, ce n'eſt que par un trait de ſageſſe éternelle, que peut être opérée la régénération de l'ordre. Pour qu'un peuple ſe taiſe il faut que ſes ſouffrances ceſſent; & le plus beau rayon de gloire dont puiſſe ſe couvrir une Nation, c'eſt de briſer ou d'alléger, tout au moins les fers ſous leſquels il eſt oppreſſé.

Oui, certes, les Etats-Généraux, croiroient, en vain, avoir rendu des décrets juſtes, ſi ces infortunés qui, couverts de lambeaux, oſant braver les frimats glacials de l'hiver, de l'aurore à la nuit, courbés ſous le glebe, & ne pouvant

apporter dans leurs obſcurs hameaux que l'eſpoir d'y repouſſer la faim, un ſeul inſtant avoient ceſſé de leur être préſens.

Oui, certes, les Etats-Généraux armés de cette force publique dont l'action garantit & nos biens & nos vies, la dirigeant contre tous les fauteurs d'une effrayante motion, juſtes envers tous ceux qu'ils repréſentent, doivent, par des loix favorables au peuple, déſarmer ſon impatiente audace, le venger des outrages dont l'orgueil put l'accabler, les lui faire oublier, le ralier aux fiers objets de ſes vengeances, & le porter avec ardeur à arracher paiſiblement du ſein qui les recele les immenſes tréſors que la Nature y cacha.

Mais la prudence, en certaines occurrences, preſcrivant de précipter par l'action des effets que de longues délibérations retardent; mais le bonheur que nous donne la paix ne pouvant jamais naître aſſez tôt; la Nation preſſée par l'empire abſolue de la néceſſité, doit promptement commettre à ſes Députés des pouvoirs propres à l'éloigner à jamais du gouffre qui l'attend.

Puis-je penſer que des imperfections humaines tellement nous attachent? Puis-je penſer que ce redoutable égoiſme d'où naît cette affligeante indifférence dont nous accablons même ceux

qui nous doivent être chers, tellement en ce jour nous aveugle, que redreſſant encore notre courage, par des moyens ſpécieux, nous renverſions ce principe unique & ſalutaire ? Attendrons-nous pour être juſtes, que dans ſes bras l'affreuſe mort nous preſſe ; que nos champs ravagés laiſſent à peine aux habitans des airs le peu qu'il faut à leur pâture, & que mêlé au nôtre, le ſang de nos ſemblables ait pu rougir ces eaux dont l'art pour nous flatter baigne nos inutiles parcs ?

Je dis & je répéterai ſans ceſſe que le prompt rétabliſſement de l'ordre étant, pour ainſi dire, l'unique voie qu'on ait à ſuivre pour arriver inévitablement au terme d'une conſtitution vicieuſe; ne pouvant naître enfin que des ſages moyens qui ſeuls enchaîneront un peuple aviſé de ſa force, il n'eſt aucune conſidération humaine, aucun obſtacle qui doivent arrêter ceux qui doivent le régénérer.

Eh ! quel eſt le vrai Noble? Quel eſt l'homme ſenſé ? Quel eſt l'ami de l'homme qui, ſaiſi par l'effroi au ſouvenir cruel de cet horrible combat qui vient d'enſanglanter la moiſſon prochaine, tarde un inſtant d'unir ſon ſuffrage à ma voix? Je le demande aux Juges. Qu'eſt-ce que la *Nobleſſe* avant que de mâles vertus ne l'aient prouvée.

Comment ces fiers Gaulois que *Tacite* aima tant à peindre, vouloient-ils en être revêtus? En leur tems fortuné, fut-elle héréditaire? Non, certes, non. Ainſi que maintenant on appelle des *Sages* ceux qui combattent victorieuſement leurs paſſions; alors, on nommoit *Nobles* ceux qui ſavoient allier le courage à la force, la bienveillance à la fierté, & les vertus de l'ame à celles du cœur. S'ils renaiſſoient ces hommes rares, ſi leurs débiles rejettons leur reſſembloient, maîtres de la ſuprême Aſſemblée qui va s'ouvrir, impérieuſement entraînant des ſuffrages égarés par l'erreur, par un décret irrévocable & juſte, à l'inſtant même on ſtatueroit, que ceux dont la ſueur arroſe le ſol qui nous nourrit, ceux qui y ſont germer les ſolides richeſſes que nos luxes dévorent, ceux qui produiſent tout ſans jouir de rien, ceux qui pour être heureux enfin n'ont qu'à ceſſer de vivre, ſentiſſent redreſſer leur courage abattu, diminuer le poids qui les affaiſſe, & que le foible prix de leurs travaux leur appartinſſent.

Enfin, après avoir développé les moyens les plus ſalutaires, épuiſé toutes les raiſons politiques & ſacrées pour entraîner la Nation au ſoin de rétablir promptement l'ordre; épris du bien public, il me reſte à prouver que,

par l'accompliſſement ſeul des immuables loix du Trône, mes vœux, ceux de l'humanité, ceux des vrais Citoyens, doivent être comblés.

Mais pour que nul obſtacle ne puiſſe m'arrêter, pour que j'arrive au but que je brûle d'atteindre, il m'eſt indiſpenſable, avant de commencer le développement de mes derniers moyens, de ne pas remonter à la ſource du mal ; & un Roi juſte recueillera dans cet écrit le vrai tribut d'éloge que chaque Citoyen lui doit.

Ce n'eſt pas de nos jours qu'un peuple libre vit courber ſon courage ſous des fardeaux qu'il ne ſauroit plus ſupporter ; ſes maux n'ont que vieilli, & les décrets de Dieu ſont tels qu'ils ne pouvoient ceſſer que ſous ce regne.

Ce ſiecle de grandeur, ce ſiecle où tous les arts antiques rajeunirent, où les lettres brillerent d'un feu pur, où l'eſprit réparut ſous cette forme & naïve & légere qui le fait admirer ſans pouvoir l'imiter ; ce ſiecle où le bon goût épura la morale, fut, ſans doute, celui où ſe creuſa l'immenſe abîme dont aujourd'hui nous voyons de ſi près les bords.

Un Roi guerrier, mais ambitieux : grand, mais ſuperbe : inſtruit, mais vain : un Roi qui ne

voulut s'entourer que d'efclaves, ne pouvoit que femer des germes deftructeurs pour un peuple à venir : & fi celui qu'il gouverna porta fes fers avec docilité, c'eft que la trompeufe efpérance en alléguoit le poids : par elle, enfin, paifible fur fon trône, fon maître chaque jour encore voyoit à fes pieds mille têtes courbées & prêtes à recevoir un joug plus odieux que celui qu'il impofoit à d'autres.

Mais tel eft l'homme ; des maux réels ne fixent point fa prévoyance ; il les brave, il les fouffre, il fe tait. Des maux imaginaires l'agitent, l'inquiettent, le livrent aux tourmens de la crainte, & bientôt aux horreurs du plus funefte défefpoir.

Louis XIV receloit dans fon cœur le germe de nos maux, il le développa. Le luxe enrichit le commerce & appauvrit nos nombreufes Provinces. Le feu de cette ambition cupide qu'un intérêt mal entendu anime, embrafa ces mortels trop heureux, qui, Roi dans leurs Châteaux antiques, gouvernant, par la paix, leurs dociles Vaffaux, couloient dans le repos, ces longs jours qu'on envie, & faifoient oublier en verfant des bienfaits qu'il fut d'autres Monarques qu'eux : mais de Rois qu'ils étoient, ils devinrent efclaves. Leur cœur vint fe corrompre au milieu de la

Cour, & leurs plus ſolides richeſſes y furent à jamais englouties. Alors ces champs que leur préſence, pour ainſi dire fécondoit privés de ſoin & négligés en leur abſence. On dût voir s'amoindrir chaque jour ce tribut bienfaiſant ſans lequel un Empire ne ſauroit être floriſſant. De jour en jour le luxe grandiſſoit : il falloit le nourrir. Il ruinoit l'Etat, il falloit qu'il fût ſoutenu, & ce furent ſoudain ces nombreuſes campagnes qui preſque étoient livrées à toutes les horreurs de la ſtérilité qui durent rétablir l'équilibre fatal que chaque jour encore détruiſoit. Un génie odieux inventa des Impôts abuſifs. Leurs faix courba les Peuples & le ſuperbe Roi qui les exigea, en rejoignant trop tard ſes peres ne nous laiſſa pour monument à ſa mémoire qu'un long amas de dettes à jamais acquitables.

Son Succeſſeur, enfin, peu apte à ſe roidir contre la violence du mal dont tous les Peuples gémiſſoient, en augmenta conſidérablement la cauſe. Mille inventions nouvelles & propres à fouler hardiment une Nation déja trop malheureuſe, lui parurent brillantes. Jamais auſſi tant d'eſclaves de l'affreuſe indigence, infectant nos cités, n'arrêterent les pas de l'équitable bienfaiſance.

C'eſt en ce triſte état de choſes que notre Roi

ceignit le diadême ; il falloit que le tems achevât de mûrir nos malheurs. Les beaux feux de l'aurore n'éclairent point aſſez les Rois. C'eſt un midi brûlant qui peut diſſoudre les nuages dont l'erreur les entoure. Ah ! juſqu'à cette époque fortunée que d'ennemis à redouter ! que de criſes à eſſuyer ! mais l'infortune eſt néceſſaire à l'expérience. Et certes, pour apprendre ſon art un Pilote a beſoin de voguer ſur des mers orageuſes.

Notre Monarque a-t-il deçu notre plus doux eſpoir ! Exiſte-t-il un Roi, je le demande aux Nations voiſines, qui ſoit né comme lui pour la félicité des Peuples qu'il gouverne ! je les retracerois ces ſuprêmes vertus qui, ſans doute, auroient dû affranchir ſes Sujets des chaînes de la crainte. Je les retracerois : mais elles vont briller, elles vont éclater, & ſans les étonner, elles vont embraſer ceux qui les méconnurent.

Certes, ce Code inextricable qui receloit ces affreuſes maximes, ces effrayantes prédictions dont chaque inſtant nous menaçoit, n'eſt maintenant qu'aux mains de l'active prudence. Elle l'a dépouillé, elle l'a retracé, & ces vagues moyens, ces emprunts onéreux, impôts arbitraires & vains ont fait place aux reſſources d'un génie électriſé par la toute juſtice. Enfin le terme approche, enfin ils vont ceſſer ces longs

& pénibles tourmens qui, durant plus d'un ſiecle, ne purent exciter que des gémiſſemens, & c'eſt ici que ramené au ſujet qui me preſſe, j'atteſte à tous que ce n'eſt plus que d'une ame affranchie en tout tems de tous les liens des vices, que ce n'eſt que d'un cœur juſte & pur; que ce n'eſt que d'un ſeul; que ce n'eſt que du Roi que j'attends l'inapréciable ſuccès d'un vœu que les amis de l'homme ont tous formé, & que la tendre humanité me preſcrivit de publier.

En recevant de la Nation ſon ſeptre & ſa couronne, le Roi fit un ſerment qu'il n'oublia jamais, je le rappelle à la Nation.

Il jura d'exaucer le vœu de ſon peuple, lorſque courbé ſous un fardeau de peines, il demanderoit d'être heureux. Il le demande & le ſera.

En vain développant des ſyſtêmes abſurdes, oſera-t-on combattre celui qui établit que la régénération de l'Ordre doit proptement être opérée? En vain s'armera-t-on contre l'autorité abſolue d'un Roi qui veut briſer les fers de ſon peuple? En vain une perfide adreſſe s'emploira-t-elle à prolonger ſa ſervitude? Oui, l'intérêt public, ſoutenu par la force d'un Roi, pourra la ſurmonter cette farouche défiance dont on arma des Députés Nationaux.

Juſte ciel! vouloir dépouiller juſqu'aux moin-

dres objets, les remettre ſans ceſſe en délibération, les renvoyer toujours à la tenue d'autres Etats-Généraux; & ne vouloir qu'après ces préambules éternels, & connoître & juger le point unique, le point eſſentiel, le point fondamental: ah! n'eſt-ce pas vouloir que le tems ait éteint cette génération, ſans qu'elle ait pu goûter des fruits qui ne mûriſſent que pour elle? Que dis-je! Ah! n'eſt-ce pas vouloir que circulant de toute part mille horribles fléaux, nous ravagent, & que dans peu, nos heureuſes contrées n'offrent plus qu'un aride déſert aux regards attendris des étrangers inſtruits de nos malheurs.

Ainſi donc, au moment d'élever le plus beau monument que les ſiecles aient vu; pouvant effectuer par nos actes les volontés du Souverain des êtres; pouvant précipiter la fin des maux qui nous aſſiégent, nous nous en créerons d'ineffeçables, nous nous creuſerons de plus profonds abîmes, & nous nous y engloutirons. Tel fût ce peuple inquiet qui, ſoutenu par les promeſſes & par l'appui de Dieu, ſe vit enfin précipité, par ſes longues erreurs, au comble des baſſeſſes & des calamités.

En cet état de choſes, examinons à cet égard les droits des Souverains.

Pour veiller puiſſamment aux intérêts des peuples qu'ils gouvernent, nos Rois furent re-

vêtus de pouvoirs ; ces pouvoirs font des loix que nous nous créâmes, & auxquels de nos pleins grés nous nous affujettimes ; or il eft de toute évidence qu'une Nation affemblée en États-Généraux, ne promulguant qu'une volonté contraire au bien général & particulier de fes individus, doit fe voir oppofer une réfiftance & puiffante & victorieufe, réfultante de cette Loi fanctionnée, & dont l'exécution eft le devoir le plus facré du Souverain : d'où il réfulte qu'en pareil cas, un Roi fiégeant aux États-Généraux, & n'ayant employé qu'en vain cette touchante & naive éloquence que l'humanité feule infpire; fon autorité fuprême peut fe manifefter de la maniere la plus énergique, & il eft préfumable que tous les opprimés qu'il vengera, le feconderont par leur force.

Mais de ce principe inconteftable naît une vérité qui venant à frapper les efprits nationaux, rendroit la vie & le repos à tous les Ordres de l'État.

On convient qu'après des repréfentations refpectueufes au Roi, touchant les défordres que des Miniftres avides ont repandus dans le dédale des finances; la dette de l'État fera conftituée dette publique, & qu'il ne s'agira que des moyens de répartir proportionnellement à tous, la charge de l'acquitter; or donc, par cela même

qu'aucun des Ordres n'eſt d'accord ſur ce point unique & central; l'acquittement de cette dette nationnale, ne peut qu'être ſans ceſſe reculée, & par là, comme je l'ai prouvé, nos diviſions ne pouvant que ſe perpétuer, nos haines en vieilliſſant ne pouvant devenir que plus cruelles; ces forces dont lÉtat a beſoin pour oppoſer un rempart invincible à la cupide ambition de nos voiſins, devant être affoiblies & ſucceſſivement détruites; d'après les principes que j'ai poſés, le Souverain eſt tenu par ſes obligations ſacrées, d'exiger que cet acquittement ſoit opéré avec une promptitude égale à la poſſibilité : j'ajoute que lui-même agitant les reſſorts de ſon génie pour en avoir des réſultats heureux, eſt reçu à les offrir légalement à la Nation aſſemblée, & comme d'autre part il faut un juge à des hommes diviſés, comme nos Souverains ſont de droit nos arbitres, tous les moyens palliatifs que le Roi pourra préſenter, doivent avec acclamation recevoir la ſanction publique, & terminer des diſcuſſions qui, prolongées, je le répéte encore, ne peuvent que nous entraîner tous dans l'un de ces abymes dont le malheureux qui s'y précipite, ne revoit jamais plus les bords.

Enfin, le Roi pour ainſi dire eſt étranger à la cauſe ſuprême, que la Nation s'apprêtte à

672

difcuter; il n'y paroît inréreffé que par le ferment folemnel, que ci-deffus j'ai rappellé, & par l'accompliffement néceffaire des devoirs que nos Loix lui impofent. Or, étant favorable au bon droit que fes interprêtes n'ayent aucun intérêt perfonnel aux objets foumis à leurs jugemens: les décrets que le Roi pourra rendre, fcéllés par un Miniftre, dont le génie & l'intégrité reconnue par la Nation, le feroit choifir même pour fon unique arbitre, doivent réunir tous les efprits, tous les fuffrages & tous les cœurs.

Enfin, tel que le dieu de la lumiere échauffe, embrafe, veut & donne l'être à tous les êtres; au centre de cette fuprême Affemblée, le Roi dévelopant le feu de fa penfée, y appofant impérieufement le fceau de la toute juftice, ordonnera, voudra qu'à l'inftant la paix naiffe que l'ordre foit régénéré & que la vie éclate, & auffitôt le ciel joignant fa volonté fuprême à celle du monarque, fecondant fes mâles efforts, il ne régnera plus que fur un peuple heureux.

FIN.